



MINISTERE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

G O U V E R N E M E N T D E L A
P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

ARRETE N° 7493

/ MFT/DGRH du 21 AOUT 2023

proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022

**LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

NOR :
DRH23508618AM

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la Vice-Présidente et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 400 PR du 15 mai 2023 modifié relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle ;
- Vu l'arrêté n° 1229 PR du 30 octobre 2018 modifié portant délégation de pouvoir de l'ordonnateur au profit des ministres ;
- Vu l'arrêté n° 2248/MEA/DGRH du 14 mars 2023 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022. ;
- Vu le procès-verbal d'admission n° 10477/MFT/DGRH du 17 août 2023 ;

ARRETE

Article 1er. - Sont déclaré(e)s admis(es) à l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022, les candidat(e)s dont les noms figurent en annexe du présent arrêté (dans l'ordre de mérite).



Article 2. - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

21 AOUT 2023

Pour la Ministre
de la fonction publique,
de l'emploi, du travail,
de la modernisation
de l'administration
et de la formation professionnelle
et par délégation,
la Directrice générale
des ressources humaines


Marine NOQUIER





MINISTÈRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

ARRETE N° 7493 / MFT/DGRH du

21 AOUT 2023

proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022

**LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

NOR :
DRH23508618AM

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la Vice-Présidente et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 400 PR du 15 mai 2023 modifié relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle ;
- Vu l'arrêté n° 1229 PR du 30 octobre 2018 modifié portant délégation de pouvoir de l'ordonnateur au profit des ministres ;
- Vu l'arrêté n° 2248/MEA/DGRH du 14 mars 2023 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022. ;
- Vu le procès-verbal d'admission n° 10477/MFT/DGRH du 17 août 2023 ;

Ampliations :

PR-REG 2
DGRH 1

Lexpol :

MFT-SGG-DMRA
JOPF

ARRETE

Article 1er. - Sont déclaré(e)s admis(es) à l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs du cadre d'emplois des attachés d'administration de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022, les candidat(e)s dont les noms figurent en annexe du présent arrêté (dans l'ordre de mérite).



Article 2. - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

21 AOUT 2023

Pour la Ministre
de la fonction publique,
de l'emploi, du travail,
de la modernisation
de l'administration
et de la formation professionnelle
et par délégation,
la Directrice générale
des ressources humaines



Ministre
du Gouvernement
par délégation



T. TETOOFA-PIRITUA



- Liste des candidat(e)s admis à l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller des services administratifs au titre de l'année 2022 -
(dans l'ordre de mérite)

N°	Civilité	NOM	EPOUSE	Prénom(s)
1	Madame	VINCENTI	<i>LUCAS</i>	Batina
2	Monsieur	DOS ANJOS		Sébastien
3	Madame	BAUCHIER	<i>VARET</i>	Laurence
4	Madame	TEAOTEA	<i>DEXTER</i>	Madiana